

LE MINISTÈRE DE LA MILICE RECHERCHE LES PARENTS DE CERTAINS SOLDATS

Le ministère de la Milice et de la Défense s'est efforcé, mais sans résultat, de retrouver les parents des soldats suivants portés sur la liste des tués ou des blessés. Les personnes intéressées qui verront cette liste sont priées de communiquer avec le ministre de la Milice, à Ottawa.

Grade et nom.	Sort du soldat.	Proche parent.	Parenté.	Dernière adresse.
Soldat Bermudez, Manuel.....	Tué. 1-10-18.....	Manuel Bermudez.....	Père.....	33 Plaza Lopes A., Punceres, Amérique du Sud.
Soldat Morrison, Clifford.....	Mort de b. 26-8-18.....	Tom Morrison.....	Père.....	Sherbooke, Qué.
Soldat Morrison, Hugh Hayfield.....	Tué. 1-10-18.....	Mme Daniel Morrison.....	Mère.....	43 rue Prince Cambridge, Mass., E. U.A.
Soldat McKenzie, Pinkerton West- ton.....	Tué. 30-10-17.....	Mlle Lilian McKenzie.....	Sœur.....	20 Première ave, Calgary, Alta.
Soldat Olson, Peter.....	Tué. 3-9-18.....	Tildia Olson.....	Sœur.....	1816 ave Maple, Superior, Wisconsin, E.U.A.
Soldat Turner, Samuel J.....	Tué. 30-18.....	Mme Helen Turner.....	Mère.....	Rue Washington, Bangor, Maine, E. U.A.
Soldat Watson, Frederick Wil- liam.....	Tué. 23-9-18.....	Mme L. Watson.....	R.N.S.....	361 ave Livingstone, St. Paul, Minn., E.U.A.

TRAVAIL DE REPLACEMENT DES EMPLOYÉS DES USINES DE MUNITIONS

Le ministère du Travail a fait faire une enquête par la Commission de l'enregistrement du Canada concernant le nombre des réductions.

Extension des bureaux de travail.

Le ministère du Travail se prépare rapidement à aider par tous les moyens possibles à placer les hommes et les femmes qui se trouvent sans emploi par suite de la fermeture des industries de guerre. Il y a plusieurs semaines, on a fait un relevé minutieux de toutes les usines de munitions et des réductions de personnel probables à la fin des hostilités. Cette enquête, faite par la Commission de l'enregistrement du Canada, dont l'honorable Gideon Robertson, ministre du Travail, est le président, a démontré que les trois-quarts de tous les employés des usines de munitions au Canada se trouvent dans les provinces d'Ontario et de Québec. A part ces deux provinces, la demande de la main-d'œuvre fournira probablement de l'emploi à tous les employés congédiés. Dans les provinces de Québec et d'Ontario, on fait actuellement de puissants efforts pour faire face à la situation. Des conférences auxquelles assistaient les représentants de l'Association des manufacturiers, des marchands de bois, des manufacturiers de pulpe et de papier, ont eu pour résultat d'obtenir tout le concours possible de ces puissants employeurs.

CONTRE LA RÉDUCTION DES SALAIRES.

Le sénateur Robertson a exprimé sa satisfaction de constater que les employeurs ont en général accepté la suggestion faite de ne pas réduire les salaires, pour le moment du moins. Une de ces puissantes compagnies a envoyé des avis à ses compagnies affiliées déclarant qu'elle avait promis de donner de l'emploi à 10,000 employés et de maintenir volontairement l'échelle de salaire réglementaire actuelle. La province

d'Ontario a établi onze bureaux de placement, et la province de Québec en a établi trois, conformément aux dispositions de la Loi de la coordination des bureaux de placement adoptée à la dernière session du Parlement. On a fait, hier, dans les bureaux du ministère du Travail, l'ouverture d'une conférence à laquelle assistent les représentants des gouvernements provinciaux, dans le but d'étendre ces bureaux du gouvernement à toutes les provinces et d'aider par tous les moyens possibles à trouver de l'emploi pour les civils et les soldats qui reviendront du front. Aux termes de la législation à laquelle nous avons fait allusion, le gouvernement supporte également avec les provinces les frais d'opération et fait partie du bureau de direction et de contrôle. Chaque province a son administration directe, et un bureau central doit être maintenu à Ottawa sous la direction du ministère du Travail.

RECENSEMENT DES COMPAGNIES.

On fait actuellement un recensement des chemins de fer, des industries de bois et de mines, des manufactures, des banques et des grands magasins à rayons, afin de se rendre compte du nombre d'employés qui se sont enrôlés pour le service au front, de ceux qui doivent reprendre leur emploi à leur retour, et dans quelle proportion les employés actuels seront déplacés. Des milliers d'ouvriers étrangers possédant des familles en Europe et qui n'ont pu s'y rendre durant la guerre, désirent maintenant s'en retourner à la recherche de leurs parents dont ils n'ont eu aucune nouvelle depuis des années. Cet exode améliorera encore la situation qui sera faite à la main-d'œuvre. L'étonnant succès de l'emprunt de la Victoire indique la détermination du peuple canadien de continuer de travailler avec encore plus d'énergie à la production de vivres et d'objets fabriqués, de donner de l'essor à l'industrie et de l'emploi à la main-d'œuvre.

Divers journaux américains ayant annoncé que la censure avait été entièrement supprimée aux Etats-Unis, la Commission de censure de ce pays déclare que la nouvelle est erronée. Comme question de fait, seule la censure de la presse a été supprimée; toutes les autres censures subsistent.

Succès de la campagne de production chez les sauvages

Un rapport officiel fait à l'honorable Arthur Meighen par M. W. W. Graham, qui a été nommé commissaire chargé de s'occuper de la campagne de la production intensive dans les réserves de sauvages de l'Ouest, indique que cette campagne a obtenu un succès remarquable, et que l'on fait des préparatifs pour faire la production sur une échelle encore plus grande durant la prochaine saison.

On a établi cinq fermes de production intensive dans les réserves de l'Ouest et on a labouré, cet automne, une grande étendue de terre pour la semence. Les fermes sont situées aux endroits suivants:

	Acres.
Gleichen, Alta, réserve des Pieds-Noirs.....	2,500
Cluny, Alta, réserve des Pieds-Noirs.....	5,500
Macleod, Alta, réserve du Sang.....	5,000
Edenwold, Sask., réserve des Muscowpetung.....	3,600
Broadview, Sask., réserve des Lacs-Crochus.....	3,600
Sintaluta, Sask., réserve Assiniboine.....	1,000

Un total de..... 21,200

Seize gros instruments de traction mus par la gazoline ont été employés presque nuit et jour pour mettre ces terres en culture. On a construit des maisons pour contenir les vivres et aussi pour faire la cuisine afin d'aider les hommes, et on construit actuellement des greniers. Il faudra 36,000 boisseaux de blé pour ensemer ces terres. On ne se sert que du meilleur et du plus pur blé Marquis.

En plus des travaux de préparation de cette immense étendue de terre pour la culture du blé, M. Graham a consacré une grande partie de son temps à l'augmentation de la production du bœuf. Durant le mois de mars dernier, on a acheté 384 têtes de bétail et on les a mises dans les pâturages de la réserve de File-Mills. On les a vendues récemment et le résultat fut une augmentation de 100,000 livres de bœuf et une addition, au compte de la production intensive, du joli profit de \$10,000.

Comme résultat des travaux du ministère, les sauvages ont mis en culture 14,000 acres de terre de prairie, tandis que les sauvages dans les différentes réserves ont fait les labours

UN SEUL BUREAU POUR TOUTES LES LIGNES

Les chemins de fer de l'Etat mis sous le contrôle des directeurs du Nord-Canadien.

Un arrêté en conseil transférant au bureau des directeurs de la compagnie du chemin de fer Nord-Canadien les pouvoirs dévolus au gérant général des chemins de fer de l'Etat a été approuvé le 20 novembre, comme suit:

Attendu que le ministre des Chemins de fer et Canaux représente qu'en vertu des dispositions de la loi du ministère des Chemins de fer et Canaux, chapitre 35 des Statuts révisés du Canada, l'administration, charge et direction de tous les chemins de fer de l'Etat est dévolue au ministre des Chemins de fer et Canaux et que, par l'article 49 de la loi des chemins de fer de l'Etat, chapitre 36 des Statuts révisés du Canada, le Gouverneur général en conseil est autorisé à faire tels règlements qu'il jugera nécessaires, entre autres, à l'administration de tous ou d'aucun des chemins de fer de l'Etat;

Et attendu que ledit ministre représente de plus qu'en vue d'atteindre un maximum d'économie et d'efficacité dans le fonctionnement des chemins de fer de l'Etat et du réseau du Nord-Canadien, il serait désirable d'avoir un bureau d'administration des chemins de fer du gouvernement canadien formé des personnes qui constituent le bureau des directeurs de la compagnie du chemin de fer Nord-Canadien;

En conséquence, il plaît à Son Excellence le Gouverneur général, par et de l'avis et consentement du Conseil privé du roi pour le Canada, d'ordonner que l'arrêté en conseil du 5 juin 1917 (C.P. 1529), par lequel M. C. A. Hayes fut nommé gérant général des lignes de l'est et M. F. P. Brady, gérant général des lignes de l'ouest des chemins de fer du gouvernement canadien, soit et ledit arrêté est par les présentes rescindé;

Et il plaît en outre à Son Excellence le Gouverneur général en conseil d'ordonner et de déclarer que les personnes formant le bureau des directeurs de la compagnie du chemin de fer Nord-Canadien soient et lesdites personnes soient par les présentes nommées pour constituer un bureau d'administration des chemins de fer du gouvernement canadien ayant les pouvoirs attribués au gérant général en vertu des règlements généraux des chemins de fer du gouvernement canadien adoptés par arrêté en conseil du 22 janvier 1914 (C.P. 184).

RODOLPHE BOUDREAU,
Greffier du Conseil privé.

d'été sur une étendue de plus de 10,000 acres. M. Graham évalue l'étendue de terre préparée pour la récolte durant cette seule saison à un total d'environ quatre fois l'étendue qui aurait été préparée dans les conditions ordinaires. Les sauvages de l'Ouest possèdent maintenant plus de 20,000 bestiaux.

Outre le travail fait chez les sauvages, près de 12,000 acres de terre ont été donnés à bail à des colons blancs et ont été préparés, ils sont maintenant prêts pour les semences de la prochaine saison. Plus de 200,000 acres ont été loués à un taux avantageux aux sauvages et au ministère pour servir de pâturages.

Les terres suivantes sont maintenant prêtes pour la prochaine saison:

	Acres.
Fermes de la production intensive.....	21,200
Travaillées par les sauvages.....	14,000
Travaillées par les blancs.....	12,000
Labour d'été fait par les sauvages.....	10,000

57,200